

Commune de Saint Nazaire sur Charente
Procès-verbal
Conseil Municipal du 24 mai 2020

Le vingt-quatre mai deux mille vingt à dix heures et trente minutes, s'est réuni dans la salle des fêtes de Saint-Nazaire-sur-Charente le Conseil Municipal dûment convoqué le dix-neuf mai deux mille vingt par Madame Valérie BARTHELEMY, Maire sortante.

Présents : BARTHELEMY Valérie, BERINCHY Karine, CARTEAU Valérie, COUTEAU Gaël, GAUDRY Pascal, GAURIER Sylvain, JOLY Huguette, LALANNE LE PRIOL Christophe, MARTIN Philippe, MOSTAFA Samy, PIPEROL Yasmine, PONCHAUT Chloé, PROUST Dominique, SALADIN Marie Louise, TRANQUARD Antony

Absent(s) représenté(s) :

Absent(s) :

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Valérie BARTHELEMY qui a déclaré installé le Conseil Municipal en procédant à un appel nominatif des conseillers. Madame Chloé PONCHAUT a été désignée comme secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- ❖ DISPOSITIONS ORGANIQUES - Installation des nouveaux conseillers
- ❖ DISPOSITIONS ORGANIQUES – Election du Maire
- ❖ DISPOSITIONS ORGANIQUES – Détermination du nombre d'Adjoints au Maire
- ❖ DISPOSITIONS ORGANIQUES – Election des Adjoints au Maire
- ❖ Lecture et remise de la Charte de l'élu local

Allocution de Madame Barthelemy :

Tout d'abord, au nom de la liste que j'ai eu de l'honneur conduire lors des dernières élections municipales dans notre village, je tenais à remercier tous ceux qui se sont déplacés pour voter, en particulier ceux qui ont décidé de soutenir notre projet et notre liste. C'est grâce à eux que nous sommes ici, pour représenter et servir l'intérêt général, et, au delà, servir le bien commun.

Je tiens ensuite, ici et maintenant, à remercier mon équipe de campagne qui s'est impliquée pleinement et honnêtement, et ce malgré mes problèmes de santé, dans l'élaboration et le portage de ce programme bâti ensemble pour tous les habitants. Votre participation, votre implication et votre attitude collectives sont à souligner ! Vous pouvez être fiers de vous et porter la tête haute !!

Ces 6 années en tant que Maire m'ont permis d'appréhender l'envergure du décor d'une collectivité territoriale. J'ai eu beaucoup de plaisir à œuvrer dans l'intérêt de la commune de ses habitants, beaucoup de fierté à porter votre parole à l'extérieur.

Ma probité et mon dévouement ont été sans faille. J'ai porté et mené des projets structurants tout en désendettant le budget communal, et sans augmenter les impôts, conformément à nos engagements pris lors de la campagne de 2014. Aujourd'hui, je quitte mes fonctions en laissant une situation financière saine et transparente, pour qui sait la décoder.

Je vous passe le relais monsieur non sans amertume ! En effet, mes propos d'aujourd'hui auraient été tout autre si la teneur de votre campagne avait été différente, et sachez que je le déplore. Il aurait été plus aisé de pouvoir unir nos forces pour gérer ensemble la crise que nous connaissons depuis le 16 mars dernier. Mais pour cela le respect mutuel et le sens de l'intérêt commun étaient indispensables.

Soyez assuré :

Que vos amis d'aujourd'hui seront vos ennemis de demain
Que vos sourires laisseront place à des moues
Que vos tromperies tomberont face aux vérités
Et que votre « maison de paille » s'envolera à la première tempête !!!

D'aucuns parlent déjà et échafaudent des stratégies à votre insu, rapidement relayées auprès de la population. D'autres sont inquiets quant à l'avenir de notre commune dans le contexte si particulier que nous connaissons en ce moment. La tâche sera rude et l'enjeu de taille ! L'adage suivant se confirme : « gardez vos amis près de vous, mais vos ennemis encore plus près ! » La trahison vient de l'intérieur, croyez-en mon expérience.

Quant à moi, je poursuis mon parcours vers la marche suivante, forte de mes 6 années de mandat. Ma volonté, ma détermination et mon souhait de porter la parole de nos concitoyens sont intacts et inébranlables.

Je souhaite le meilleur à St Nazaire sur Charente, et je vous souhaite à vous monsieur un mandat à la hauteur et à l'image de votre campagne !

Election du Maire

Monsieur Dominique PROUST, doyen d'âge, prend la présidence de la séance pour procéder à l'élection du Maire à bulletin secret.

La condition de quorum étant remplie, il fait appel des candidats.

Monsieur Christophe LALANNE LE PRIOL et Monsieur Pascal GAUDRY sont désignés comme assesseurs qui seront chargés des opérations de vote et de dépouillement pour l'élection du Maire et des Adjointes.

Résultats du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Suffrages obtenus : BARTHELEMY Valérie : 1 GAURIER Sylvain : 13 TRANQUARD Antony : 1

Sylvain GAURIER ayant obtenu la majorité absolue des votes est élu Maire et déclaré immédiatement installé.

Détermination du nombre d'adjoints

Monsieur Sylvain GAURIER, Maire, prend la présidence de séance et propose au Conseil Municipal de fixer à trois le nombre des adjoints au maire, ce qui est approuvé à la majorité.

Election des adjoints

Il fait ensuite appel des listes de candidats aux fonctions d'adjoints.

Les deux listes déposées sont les suivantes :

1-Christophe LALANNE LE PRIOL

1-Antony TRANQUARD

2-Huguette JOLY

2-Valérie BARTHELEMY

3-Samy MOSTAFA

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret.

Résultats du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Suffrages obtenus : Liste menée par LALANNE LE PRIOL Christophe : 13 Liste menée par TRANQUARD Antony : 2

La liste menée par Christophe LALANNE LE PRIOL ayant obtenu la majorité absolue des votes, les candidats de la liste sont proclamés adjoints dans son ordre de présentation et immédiatement installés.

Charte de l'élu local

Le Maire procède à la lecture à haute voix de la Charte de l'élu local et en remet une copie à chaque conseiller.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire de séance
Chloé PONCHAUT

